

Conditions Générales de Vente

Désignation

L'association Microcosmos, réseau de formations désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 17 allée du petit port Biganos 33380

Microcosmos, réseau de formations met en place et dispense des formations inter et intra entreprises et sur l'ensemble du territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

- client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation auprès de L'organisme Microcosmos, réseau de formations
- stagiaire : la personne physique qui participe à une formation.
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous.
- OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par L'organisme Microcosmos, réseau de formations pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Devis et attestation

Pour chaque formation, L'organisme Microcosmos, réseau de formations s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ».

Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre L'organisme Microcosmos, réseau de formations, l'OPCO ou le client.

À la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.

Prix et modalités de paiement

Les tarifs s'entendent net de taxes (exonération de TVA validée par le formulaire fiscal n°3511).

- En cas de financement direct
 - Facturation à l'issue de la formation
 - 30% d'acompte : encaissés à la commande
 - Le solde : envoyé à la commande, encaissé au plus tard 15 jours après la prestation
- Facturation et règlement à l'issue de la prestation

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours « fin de mois » à compter de la date d'émission de la facture. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture générera des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture au taux d'intérêt de 12 % (douze pour cent), ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où L'organisme Microcosmos, réseau de formations ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

- Du fait de l'organisme de formation :

En cas de circonstances indépendantes de la volonté de l'organisme de formation (accident, contraintes gouvernementales, maladie...), l'organisme de formation proposera un report , une annulation de sa prestation ou une modification de l'intervenant à compétences similaires.

En application de l'article L6534-1 du code du travail, il est convenu entre les signataires de la présente convention que, faute de résiliation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme de formation doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

- Du fait du Client ou du Stagiaire :
 - Plus de 60 jours calendaires avant la date du début de l'intervention (la date prise en compte étant la confirmation par mail) : l'acompte reste dû.
 - Entre 30 et 60 jours calendaires avant la date du début de l'intervention (la date prise en compte étant la confirmation par mail) : facturation égale à 50 % du prix catalogue de l'intervention commandée par le Client à titre d'indemnité forfaitaire à la charge du Client.

○ Moins de 30 jours calendaires avant la date du début de la formation (la date prise en compte étant la date de signature de la convention) : facturation intégrale de la commande signée par le Client à titre d'Indemnité forfaitaire sur la base du prix catalogue.

○ Toute intervention commencée sera due intégralement par le Client.

Dans un souci de maîtrise des coûts, l'organisme de formation procède, dès confirmation de l'action, aux réservations liées au déplacement de la formatrice, à des conditions économiques et non remboursables. La modification de date ou l'annulation de la prestation engendrera, quel que soit le délai d'information, la facturation au Client des frais engagés par l'organisme de formation.

En cas d'absences ou d'abandon

- 1er cas: l'absence est justifiée telle que congés maternité, paternité, parental ou d'adoption ; congé pour un mariage ou PACS ; absence pour examen médical lié à la grossesse ; congé pour le décès d'un proche; maladie. Toute absence doit être justifiée = proposition de report, paiement de la formation due aux dates prévues. (cf ci dessus)
- 2eme cas: l'absence est injustifiée telle que définie par le code du travail = pas de report proposé, paiement de la formation due aux dates prévues.(cf ci dessus)
- 3eme cas: abandon de la formation quelque soit le motif = pas de report, paiement de la formation due aux dates prévues (cf ci dessus)

En cas de réclamation en lien avec une session de formation

Remplir le formulaire en ligne <https://www.microcrechegironde.com/r%C3%A9clamation>

Programme des formations

S'il le juge nécessaire, l'intervenant pourra modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe, ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Accessibilité

Retrouvez toutes nos propositions d'accompagnement [ici](#)

CGV spécifiques à l'achat de kits

Les kits électroniques sont achetables sur bon de commande. Ils peuvent être réglés par CB ou virement bancaire.

L'utilisation des kits est cédée par Microcosmos, réseau de formations au Client nommé sur le bon de commande. Tous les éléments contenus dans le kit demeurent la propriété intellectuelle de Microcosmos, réseau de formations. Le fait de communiquer à des Tiers autres que les instances de contrôle (PMI, DDPP, Préfecture...) du lieu d'implantation de ou

des EAJE, et /ou de dupliquer tout ou partie des kits, sans l'autorisation écrite de Microcosmos, réseau de formations, est passible de poursuites.

Le kit est envoyé par mail, à l'adresse communiquée sur le bon de commande, dès encaissement du règlement intégral.

Le délai de rétractation de 14 jours prend fin dès lors que le kit a été mis à disposition au client (envoi par mail/téléchargement sur la boutique en ligne), et donc consommé.

Engagement

De par leur nature, les prestations de Microcosmos, réseau de formations reposent sur un engagement de moyens au regard des besoins exprimés par le client.

En cas d'indisponibilité du formateur inscrit sur la convention, l'organisme de formation s'engage à proposer une date ultérieure ou à proposer un autre formateur à compétences équivalentes.

Responsabilités - Indemnités

Le client, ou selon le cas le participant, s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée de la formation une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs et indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de Microcosmos, réseau de formations ou des participants.

Microcosmos, réseau de formations est de son côté couverte par une assurance en Responsabilité Civile auprès de Allianz.

Droit de rétractation

Un délai de rétractation de 14 jours est appliqué pour tout achat ou toute commande de prestation dans les limites prévues dans les CGV applicables aux diverses activités de Microcosmos, réseau de formations. Le délai de rétractation est inapplicable à partir de l'envoi par mail/téléchargement des kits.

En achetant un produit ou service, le client renonce à son droit de rétractation dès lors que cet achat est consommé (même partiellement) ou réservé sans en avoir profité et fait savoir à Microcosmos, réseau de formations de son annulation dans les conditions spécifiques à chacune des prestations.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Confidentialité et communication

Les échanges avec l'équipe de Microcosmos, réseau de formations ont de base un caractère d'Informations Confidentielles. Chacune des parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les Informations Confidentielles qu'elle recevra de l'autre partie, et notamment à ne pas divulguer les Informations Confidentielles de l'autre partie à un tiers quelconque, autre que les personnes ayant besoin de les connaître pour l'exécution des présentes CGV ; et n'utiliser les Informations Confidentielles de l'autre partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes des présentes CGV. Le Professionnel se porte fort du respect par ses Apprenants de ces obligations.

Les obligations des parties à l'égard des Informations Confidentielles demeurent en vigueur pendant toute la durée de la formation et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la partie les divulguant et, en toute hypothèse.

Microcosmos, réseau de formations s'engage à veiller au respect par ses sous-traitants des conditions de sécurité et de confidentialité des Informations Confidentielles transmises dans le cadre d'une obligation de moyens.

Microcosmos, réseau de formations se réserve le droit de mentionner, à titre de référence, l'existence et l'objet des prestations dans le cadre de ses documents commerciaux diffusés notamment auprès de sa clientèle et de ses prospects.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Microcosmos, réseau de formations sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La société Microcosmos, réseau de formations s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer les données du client, sauf en cas de contrainte légale.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre l'association Microcosmos, réseau de formations et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Bordeaux.

Toute inscription sur une formation, achat d'un kit ou toute autre prestation présente chez Microcosmos, réseau de



Mise à jour 10 juil. 2023

RÉSEAU DE
formations

formations vaut acceptation des présentes conditions générales de vente.

Microcosmos, réseau de formations
17 allée du petit port 33380 Biganos
contactformation33@gmail.com
Siren : 923 003 701 00011
NDA 75 33 15204 33